

Un système alimentaire territorialisé pour encourager la demande de produits locaux

Si l'agriculture est le premier secteur émetteur au Sénégal (49 % ; CCNUCC, 2016), elle ne représente qu'une faible part des émissions territoriales de Dakar (1,6 %), bien moins que la consommation alimentaire résultant des importations (7,8 % ; ARENE, 2013). Comme pour toute autre ville urbanisée, cela révèle la forte dépendance de la capitale aux terres suburbaines et agricoles de la campagne pour soutenir le système alimentaire.

Pourtant, au niveau national, le secteur primaire (comprenant l'agriculture, l'élevage, la sylviculture et la pêche) ne représentait que 15 % du PIB en 2019, alors qu'il occupe 50 % des emplois (ANSD, 2020). Les arachides (5,9 % des exportations) et le poisson frais et en conserve (9,8 %) sont les principaux produits primaires envoyés à l'exportation. C'est la raison pour laquelle le Sénégal dépend fortement des importations internationales pour répondre à la demande de produits alimentaires. Dans l'ensemble, les produits alimentaires ont représenté 29 % des importations totales de marchandises du pays, alors qu'ils représentent 40,6 % de ses exportations. À lui seul, le riz – qui représente 70 % de l'alimentation d'un Dakari (ARENE, 2013) –, correspond à 4,9 % des importations nationales et figure parmi les produits les plus importés du pays, derrière le pétrole raffiné et les machines (ANSD, 2019).

Rufisque est un département de 500 000 habitants couvrant les 2/3 de la superficie de la région de Dakar et la plupart de ses terres agricoles. En 2017, un diagnostic du système alimentaire a révélé que les terres agricoles de Rufisque sont menacées par l'urbanisation rapide combinée des villes de Dakar, Thiès et M'bour. L'agriculture familiale y côtoie les grandes fermes capitalistiques, et les femmes jouent un rôle central dans la transformation des aliments et la restauration. Alors que les ménages consacrent l'essentiel de leurs revenus à l'achat de denrées alimentaires, leur pouvoir d'achat et leur nutrition font l'objet de spéculations internationales sur les produits alimentaires crus. En attendant, les produits alimentaires transformés sont de plus en plus populaires (GRDR, 2017). Au niveau national, la variabilité des précipitations et le changement climatique ont été identifiés comme des risques majeurs pour les principales activités agricoles, comme la culture de l'arachide (Plan Sénégal Émergent, 2014). Né de la loi de décentralisation de 2013, le Conseil départemental de Rufisque (CDR) dispose des compétences appropriées pour protéger les terres agricoles

et développer le tissu économique local.

Le CDR expérimente une approche axée sur l'encouragement de la demande locale pour soutenir la production régionale appelée « système alimentaire territorialisé » (SAT). SAT est une approche émergente reposant sur une gouvernance alimentaire basée sur la participation multi-acteurs, l'agroécologie, la réduction du gaspillage alimentaire et la juste part de la valeur ajoutée à l'échelle locale (Alimenterre, 2019).

La mise en œuvre d'un SAT est l'objectif du programme AMOPAR, qui vise à fournir à Rufisque un Plan alimentaire local basé sur le diagnostic. Financé par l'AFD et co-piloté par l'association sénégalaise CICODEV, l'ONG française GRDR et le CDR, le projet s'inscrit dans le programme plus large SADMAD pour renforcer la résilience des populations à l'insécurité alimentaire dans la banlieue de Dakar. Concrètement, le Plan alimentaire local cherche à améliorer la qualité des repas dans les cantines, à sensibiliser les élèves à la nutrition, à fournir aux consommateurs des informations pertinentes sur des aliments de qualité, à augmenter les revenus des femmes dans la chaîne d'approvisionnement et à développer une gouvernance participative du Plan. Le diagnostic a également souligné les avantages potentiels pour l'atténuation des émissions du système alimentaire en rapprochant les consommateurs et les producteurs tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Le projet devrait s'achever en février 2022 (GRDR, n.d. ; AFD, 10/03/2021).

ÉMISSIONS DE L'EX-RÉGION DE DAKAR EN 2008 (MTCO₂E) - Source : ARENE, 2013

